

L'ANCRAGE DU RAISONNEMENT

par Marianne EBEL

Différentes études se sont récemment intéressées aux rapports que le discours scientifique établit à d'autres discours. Citons, à titre d'exemple; l'Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales de A.J. Greimas, E. Landowski et autres (Hachette 1979, 254 p.), où l'on trouve une série d'essais qui insistent, dans l'optique d'une sémiotique du discours cognitif, "sur les ressemblances que l'on peut faire apparaître entre l'organisation (...) du discours à vocation scientifique et les formes, dites figuratives, des discours narratifs de type littéraire ou mythique" (p. 26). On se référera aussi à la lecture sémiologique et sociologique que B. Latour et P. Fabbri ont faite d'un compte rendu ^{/en} neuro-endocrinologie ("La rhétorique de la science, pouvoir et devoir dans un article de science exacte", Actes de la Recherche en sciences sociales, février 1977, pp. 81-97). Ces travaux très différents dans leur objectif -les premiers s'insèrent dans le projet d'une grammaire discursive à construire, le second se définit comme une contribution à l'étude de la science du point de vue d'une économie générale du crédit sous ses différentes espèces- ont au moins un point commun: ils partent du fait que le discours scientifique se construit avec et contre d'autres discours. Se plaçant en-deçà de toute appréciation relative à la validité, au dire-vrai des discours qu'ils analysent, ces auteurs se sont posé le problème du référent -plus précisément des référents- du discours scientifique:

"...dans l'article que nous présentons, il y a bien un référent, mais celui-ci est composé d'un empilement de textes (...) Tout se passe comme si la solidité du papier, d'autres diraient son objectivité, venait des correspondances établies en repliant l'une sur l'autre ces différentes couches de textes. Ce n'est pas la nature que l'on trouve sous le texte scientifique, c'est la littérature des instruments." (Latour, Fabbri, p. 89).

"Tel quel, le discours référentiel peut englober des énoncés de provenances fort diverses: discours scientifiques antérieurs-depuis l'auto-référence la plus précise (...), jusqu'à l'appel diffus aux sciences sociales considérées dans leur ensemble (...)- ou, au contraire, simples discours doxologiques censément captés dans le flux de la communication sociale (...) Les uns et les autres n'ayant pas le même statut véridictoire, leur interprétation par l'énonciateur se traduira soit en termes de modalisations épistémiques négatives et de rejet (...) soit, positivement, par leur enregistrement, en tant que certitudes de départ (...)" (Greimas, Landowski, p. 26).

C'est ce point qui retient également mon attention. Je ferai trois remarques qui seront autant d'hypothèses de travail:

*Les raisonnements formels et non formels (au sens que A. Lecomte donne à ces termes, voir ici même pp.19-38) sont étroitement dépendants du type de rapports que le discours scientifique établit avec les discours auxquels il renvoie. Comme le note aussi M.-J. Borel (p. 44) on raisonne pour étayer une assertion en la détachant de ses prémisses. Mais, ajoutons-nous, on raisonnera différemment suivant que l'on prend à son compte ou non les prémisses qui fondent l'assertion.

*B. Latour et P. Fabbri ont montré sur un exemple particulier mais de manière convaincante qu'"une opération caractéristique du discours des sciences exactes est de faire reconnaître par la communauté des pairs des énoncés possibles, discutables, comme des énoncés vrais, en passant d'énoncés modalisés, du type X prétend que A est B, à des énoncés simples du type A est B". Cette opération est également attestable dans des discours de sciences sociales.

*La façon dont un texte définit et pose une problématique -en opposition ou, au contraire, en référence positive à un autre texte, un auteur, une école, une méthode d'analyse, etc.-détermine les formes particulières que prendront les transformations d'énoncés dont parlent Latour et Fabbri. Un raisonnement se développera différemment selon que le discours part d'énoncés du type COMME X, JE DIS QUE A EST B, ou d'énoncés polémiques du type CONTRAIREMENT A X, QUI PRETEND QUE(...), JE MONTRE QUE... En d'autres termes, le "détachement" de l'assertion ne s'opérera pas de la même manière dans l'un et l'autre cas.

Dans les pages qui suivent je m'intéresse plus particulièrement à ces façons différentes d'ancrer un raisonnement. Ceci m'amènera à définir deux opérations logico-discursives, repérables par delà un style ou une rhétorique propres à un auteur et un type de discours: une opération de démarcation et une autre que j'appellerai opération d'intégration. Complémentaires dans leur fonction qui est de poser ce qu'on appellera, à la suite de Bakhtine, le thème du discours, ces opérations sont distinctes dans leurs formes et leurs effets argumentatifs. L'une pose en s'opposant (CONTRAIREMENT A...). L'autre pose sans s'opposer (SOIT...). Dans un cas,

la problématique est définie par contraste à une autre façon de faire/procéder/penser. Dans l'autre, elle l'est de manière intrinsèque ou à travers une série de références qui la situent indépendamment de toute marque polémique. C'est au fonctionnement de ces deux opérations que je m'intéresse ici.

Pour leur analyse B. Latour et P. Fabbri mettaient en garde contre la confusion de "la science telle que la présentent les manuels d'enseignement et les écrits scientifiques qui s'échangent à l'intérieur du champ scientifique" (p. 81). Dans l'un et l'autre cas, l'argumentation ne se situe pas au même niveau: exposé didactique de résultats acceptés comme vrais et indiscutables d'une part, interrogations, débat, recherche d'autre part. Cette distinction pose le problème du recueil des matériaux d'analyse.

Même si les textes que je cite dans les pages qui suivent ne servent qu'à illustrer différents fonctionnements des opérations de démarcation et d'intégration, il m'a paru nécessaire de les choisir en tenant compte des différences qui existent entre des articles de recherche adressés à des pairs et des articles de vulgarisation ou des manuels scolaires, etc. Les exemples retenus relèvent du premier genre; ils se présentent comme une contribution à une réflexion en cours; chacun fait partie d'un réseau d'articles. Ils ont été tirés des domaines de recherche les plus variés: logique formelle, travaux sur le langage, physique mathématique, sociologie, anthropologie, psychologie (liste voir annexe 1). Par souci de délimitation je n'ai analysé de chacun de ces textes qu'un fragment: les passages introductifs où les auteurs définissent l'objet de leur recherche et où, parfois, ils indiquent l'enjeu des résultats proposés. On mettra ainsi en évidence que les deux opérations logico-discursives auxquelles nous nous arrêtons ici se retrouvent aussi bien dans les exemples relevant des sciences sociales que dans ceux qui se rattachent aux sciences exactes. C'est suggérer déjà que la démarcation entre les discours des différentes sciences ne passe pas là où trop souvent on le dit: le type de rigueur. C'est là un point qui demandera à être approfondi. Ce papier n'est qu'une première contribution allant dans ce sens.

A. Opération de démarcation

Les analyses proposées par B. Latour et P. Fabbri permettent de distinguer deux types de modalisations de l'énoncé scientifique:

- * les modalisations qui ont pour fonction de délimiter le domaine de validité d'un énoncé, qui donc explicitent les conditions de production de tel ou tel résultat (les expériences, les hypothèses, etc. qui permettent à X de conclure que "A est B");
- * les modalisations polémiques (X prétend que "A est B" / X dit avoir mis en évidence que "A est B", en fait...) qui ont pour fonction de mettre en cause un énoncé qui, "nu" ("A est B"), se présentait comme une affirmation scientifique.

Le premier type de modalisateurs est sans doute constitutif de l'énoncé ou plus généralement du discours scientifique; une des caractéristiques de ce discours est en effet d'explicitier les éléments qui permettent de valider/invalidier une thèse. Mais quelque importantes qu'elles soient, nous ne nous arrêterons pas à ces modalisations. Elles concernent davantage les conditions de validité du discours scientifique que ce qui nous intéresse ici: les procédures auxquelles recourt un discours pour s'imposer (au sein de la "communauté" des chercheurs) comme acceptable. Plus précisément: sa façon de référer à d'autres discours -acceptés et présentés comme scientifiques, respectivement rejetés comme tels- pour avancer ses propres positions. C'est donc le second type de modalisations qui retient notre attention.

Il arrive que l'état particulier d'un savoir ou le point de vue qui oriente une recherche impose la démarcation polémique comme une stratégie difficilement contournable. Dans le domaine de la recherche, la prise de parole passe bien souvent par un tel détour. En effet, occuper une place qui apparaît comme déjà prise ne peut généralement se faire sans dire plus ou moins fortement qu'elle a été "mal" prise, ou qu'il est possible de faire mieux.

"Plusieurs auteurs ont déjà dit avoir mis en évidence et purifié la substance TRF (...). Dans une Revue récente l'un de nous a exprimé ses réserves sur les conclusions de Shibusawa (...) Les résultats rapportés par Schreiber et coll. (...) présentent plus d'intérêt; cependant même dans ce dernier cas, n'ont pas été réunies toutes les conditions nécessaires pour affirmer que..." (extrait du compte rendu cité p. 85, op.cit.; c'est nous qui soulignons).

On pourrait dire que lorsque la position qu'un auteur veut occuper est déjà prise, il doit en déloger ceux qui y sont. Dans l'exemple cité, c'est principalement par la remise en cause des conditions de production de certains résultats que le champ de recherche est réouvert. Cet exemple n'est pas exceptionnel. On trouve, sous des formes très variées, des démarcations de ce type dans la majorité des textes qui constituent notre matériel d'analyse; sur les neuf fragments retenus, six présentent des passages, de longueur variable, où l'on repère de telles marques (voir annexe 2).

Ces marques sont repérables à différents niveaux. Il n'y a là rien de nouveau: la critique d'une théorie, d'une méthode, d'une démarche, d'une position, peut être signifiée aussi bien dans la manière de qualifier qu'à un niveau plus global, par le choix d'un exemple, un jugement relatif à la cohérence ou la complexité, la mise en évidence de conséquences contradictoires, la mention de faits inexplicables, etc.

Sans faire une analyse aussi détaillée que celles proposées par des études qui s'arrêtaient à une contribution scientifique unique (Greimas et autres, Latour, Fabbri, par exemple) nous allons montrer, à travers une série d'éclairages et en variant les exemples, comment l'opération de démarcation fonctionne dans ces textes.

Dans (1) la mise en oeuvre de l'opération de démarcation permet à l'auteur

* d'affirmer qu'il y a un problème (Il est surprenant que...Qui oserait affirmer qu'il y a avantage dans le choix de la barre s'il faut en même temps s'accommoder du postulat ridicule...)

* de rappeler que d'autres chercheurs ont certes vu ce problème, mais qu'ils l'ont mal résolu (Webb a essayé d'améliorer les choses (...)[Mais] on doit améliorer les règles de Webb)

* de justifier et définir sa propre entreprise (On doit donc -et donc l'on peut- améliorer les règles de Webb. Soit le symbole (...); alors nous pouvons formuler des règles d'introduction et d'élimination véritables comme suit).

Moins détaillée, la démarcation ne sert dans (2) qu'à indiquer l'orientation de la recherche en laissant entendre ce qu'elle ne sera pas

(...faire de la transmission d'information la fonction fondamentale du langage, c'est ne rien vouloir savoir de...)

Ce jugement critique place la recherche sur un terrain (différent) qui reste à définir.

Dans cet exemple, la problématique et ses enjeux sont principalement définis par une procédure argumentative construite à partir de ce que nous désignons sous le nom d'opération d'intégration.

Comme dans (1), l'auteur se situe dans (3) à l'intérieur d'une problématique et d'un champ de recherche qu'il ne remet pas en question. A côté de l'application importante annoncée dans le titre de son article, l'auteur propose une présentation non conventionnelle d'une méthode par ailleurs déjà connue en physique théorique.

L'opération de démarcation permet dans ce cas

- * de souligner l'existence d'un problème au niveau de la formulation conventionnelle de la méthode: sa complexité mal commode
(la complication de sa formulation "conventionnelle" la rend cependant d'un usage d'autant plus incommode qu'...)
- * de justifier la recherche d'une nouvelle formulation: clarifier ce qui ne l'est pas. (...il nous a semblé utile de ^{la} clarifier)
- * d'indiquer la voie qui sera suivie pour y parvenir
(...en donnant une formulation abstraite
(...) de ses principes fondamentaux (...)
...en proposant une règle qui élimine bon nombre des difficultés (...) propres à la construction usuelle)
- * d'annoncer les résultats qu'on peut attendre de cet effort de reformulation: une écriture simplifiée et qui permet de faire un pas de plus, notamment au niveau d'une application particulière en physique mathématique
(le calcul est ainsi simplifié -sans contrepartie- de tout ce qui, dans la formulation habituelle, provient des dérivées de la mesure; (...)) les justifications ("régularité à l'infini", dérivabilité...) sont obtenues par des méthodes élémentaires de théorie de l'intégration (notamment sans qu'il soit nécessaire d'introduire des... comme c'est le cas dans la formulation usuelle).

On utilise cette version modifiée (...) pour établir une propriété de sommabilité de Borel...).

Cet exemple montre que le mouvement polémique permet à la pensée d'avancer et que loin d'être un simple choix rhétorique (que ne feraient que ceux qui ont le goût de la controverse...), il est, dans certains cas, pour ainsi dire intrinsèquement lié à la formulation d'une problématique. La raison en est, dans ce cas précis, que tout discours scientifique, s'il

ne veut être ignoré ou se faire reléguer dans d'autres catégories plus ou moins prestigieuses, se doit d'apporter "du nouveau". Or que se passe-t-il lorsque, comme c'est par exemple le cas ici, la méthode à laquelle s'intéresse l'auteur est déjà connue de ses pairs? Pour en faire la matière d'une nouvelle contribution il faut soit changer d'auditoire (se détourner des autres chercheurs pour s'adresser à un public plus large en proposant par exemple une présentation didactique ou vulgarisée) soit convaincre ses pairs qu'il est possible d'améliorer ce qui est déjà fait et connu; en un mot, en prendre acte pour s'en démarquer. C'est en ce sens qu'on peut voir dans ce mouvement de démarcation, non une caractéristique purement stylistique ou rhétorique mais bien l'indice de l'existence d'une opération logico-discursive (à définir).

Contrairement aux exemples précédents, la problématique se situe dans L'idéologie raciste, genèse et langage actuel (4) en dehors de ce qui est présenté comme "le consensus général de la recherche". L'auteur prend en effet explicitement le contrepied des démarches traditionnelles (leurs présupposés centraux sont ceux-mêmes du sens commun, les questions sont mal posées). Cette double démarcation permet à l'auteur d'argumenter la nécessité et l'urgence de reformuler le problème du racisme, tout en indiquant dans quelle perspective doit s'opérer le déplacement

(le concept de race se trouve être double (...). Son emploi est insuffisamment défini dans les sciences humaines (...): les races concrètes y prennent figure d'objet réel de la structure sociale raciste. Or déterminer le sens réel du racisme c'est d'abord lever les ambiguïtés de la notion de la race elle-même.

(...) Le manque de définition sociologique (...) marque bien à notre avis l'organisation raciste de notre pensée, il est la conséquence de l'adoption sans critique que nous faisons du caractère biologique de la race en le transportant tel quel dans l'univers social sans rétablir la médiation du sens (souligné par l'auteur)).

Dans (4) l'opération de démarcation sert moins à justifier une démarche, comme c'est le cas pour (1) et (3), qu'à expliciter un point de vue, argumenter la nécessité de se situer hors du consensus général et reformuler la problématique.

Il en va de même dans "Les frontières entre poétique et linguistique" (6). Ici l'auteur cite l'école et les défenseurs de la théorie qu'il critique:

Vossler et ses disciples;
explique les origines de cette pensée qu'il qualifie de réductionniste: c'est le besoin pressant d'une synthèse de la grammaire et de la stylistique; c'est la crainte éprouvée devant la différenciation de plus en plus*des sciences particulières (...) qui amenèrent Vossler et ses disciples à...;
* nette
note les conséquences de cette démarche: tomber de la métaphysique positiviste dans la métaphysique de l'idéalisme;
indique la filiation de cette position: B. Croce;
évalue de manière critique ce qui a été fait et dit par ses prédécesseurs.

La polémique, en se faisant plus précise, indique le lieu d'où la critique est faite -la science marxiste- pour conclure à la nécessité de cette orientation:

Tant qu'on persistera à aborder la littérature d'une façon non critique et injustifiée d'un point de vue scientifique (...), il sera impossible de construire une théorie scientifique -c'est-à-dire marxiste- de la littérature qui soit tant soit peu claire et nette. (...) Ce courant de subjectivisme individualiste (...) doit désormais se retirer pour laisser la place à une science du langage dont les orientations soient sociologiques et marxistes.

L'opération de démarcation sert dans ce cas à formuler un problème, rejeter comme non scientifiques les solutions apportées par d'autres et montrer sous quelle forme et dans quelle optique il s'agit d'occuper le champ de recherche nouvellement redéfini:

Mettre en évidence cette double erreur de Vinogradov et indiquer, ne fût-ce que succinctement, les voies d'une réponse marxiste à certains problèmes de la stylistique, voilà le but de notre propos.

Dans (7) la prise de parole est d'emblée située dans un débat contradictoire: il n'y a pas de consensus au sein du domaine en question

(...il conviendrait d'examiner le problème du matriarcat (...)
A moins que le matriarcat, comme certains le soutiennent, ne soit qu'un mythe. Le matriarcat, depuis une centaine d'années, constitue une des questions les plus controversées par les tenants des divers courants de l'anthropologie).

Comme dans (4) et (6) la démarche se situe en-dehors du courant de pensée dominant. A travers la critique qu'elle fait de l'anthropologie dominante au XXème siècle, E. Reed situe sa recherche en marge de celle-ci. Il faut toutefois noter que dans le même mouvement, l'auteur place son étude dans la continuité de l'anthropologie évolutionniste du XIXème siècle:

(Comme discipline autonome, l'anthropologie naquit vers le milieu du siècle dernier, et la plupart de ses fondateurs (...) étaient adeptes de l'évolutionnisme. (...) Ceux qui, les premiers, étudièrent la vie sauvage eurent la grande surprise de découvrir une structure sociale totalement différente de la nôtre: un clan et un système tribal fondé sur la prééminence de la mère (...))

Par la suite, les écoles d'anthropologie, qui devinrent dominantes au vingtième siècle, doutèrent de ces découvertes et refusèrent d'y ajouter foi. Une profonde division, qui a subsisté jusqu'à nos jours, s'établit alors entre les évolutionnistes et les anti-évolutionnistes.)

Dans l'ensemble de l'introduction, l'auteur argumente son "parti pris en faveur de la théorie du matriarcat" à travers ce double mouvement de démarcation critique par rapport aux anti-évolutionnistes (dont elle rappelle et réfute les principaux arguments) et d'intégration à la méthode évolutionniste (dont elle rappelle les acquis). Dans cette introduction on voit que ces deux opérations d'ancrage d'une thématique, pour différentes qu'elles sont, vont en fait de pair. L'une et l'autre sert à la position du thème et à la définition du point de vue de l'auteur.

Si l'on observe dans chacun des neuf fragments les indices de ce que nous désignons sous le terme d'opération de démarcation, on constate que le "champ d'action" de cette opération varie sensiblement d'un texte à l'autre:

* dans les exemples (8), (9), il n'y a aucune trace de démarcation.

Le discours avance dans la continuité de ce qui a déjà été dit ou fait ailleurs, il se présente comme un simple développement d'autres discours, cités ici comme références positives. J'y reviens dans le point suivant (opération d'intégration);

* dans l'exemple (2) l'opération de démarcation indique que la démarche de l'auteur est différente d'autres démarches attestées et connues, mais l'opposition ainsi marquée ne sert ni à définir ni à justifier le point de vue adopté;

* dans les exemples (1) et (3) par contre, la démarcation sert non seulement à définir, mais aussi à justifier ce qui est entrepris;

* les exemples (4) et (7) se développent explicitement contre d'autres discours. L'opération de démarcation étend sa portée jusqu'à indiquer le nécessaire lieu de rupture que présuppose le point de vue de l'auteur; située en-dehors ^{/du} consensus général ou dominant, la problématique est définie dans le déplacement même ainsi opéré.

Ces quelques exemples montrent que la démarcation peut se faire aussi bien par rapport à un point de détail (raffinement d'une méthode, reformulation d'une nouvelle règle dans le cadre d'une théorie non contestée) que par rapport à une démarche, un mode de pensée, une école dans son ensemble. Selon le type de démarcation, on ira de la simple position du problème, à sa définition, sa justification, voire sa refonte complète.

B. Opération d'intégration

Les marques qui attestent l'existence de cette opération sont simples à repérer: il s'agit de toutes les références (sans nuance polémique) à des dits (d'un auteur, d'une école, d'une théorie, etc.).

Quelques exemples:

- (5) Sur le plan conceptuel les méthodes d'inférence bayésienne semblent susciter depuis quelques années un intérêt croissant, comme en témoigne notamment une série d'articles récemment parus dans la Revue de Statistique Appliquée [6 articles sont cités en note]. (...) On sait que nous avons entrepris de refondre l'ensemble des méthodes d'analyse statistique des données expérimentales (...) Cet article et le prochain (Iecoultre et Rouanet (12)) appartiennent aux prolongements bayésiens de cette entreprise.
- (8) Le présent article et son compagnon, Hirsbrunner (1982) ont pour thème commun la sommabilité selon Borel de séries de puissances divergentes et son application à certaines séries perturbatives de la physique théorique. (...) mentionnons le cas des niveaux de l'oscillateur anharmonique, Graffi-Grecchi-Simon (1970) (...) Cette remarque est ancienne: Waston (1912) prenait pour les $M_m(z)$ des "factorielles inverses".
- (9) Celle-ci [la rhétorique] (...) s'est assez rapidement sclérosée dans l'art du bien dire. Il s'ensuit que, jusqu'aux travaux de Ch. Perelman et Madame Olbrechts-Tyteca, on ne s'intéressait plus guère à l'étude des opérations de pensée permettant d'engendrer (...) tout au moins les discours pratiques et quotidiens. Or c'est cela que j'appelle logique du discours ou parfois logique naturelle. Qu'un tel système d'opérations ne soit encore que très fragmentaire, n'empêche pas d'en tenir l'élaboration pour légitime et cela d'autant moins que son propos ne fait que viser à

un élargissement de ce que Jean Piaget appelle la logique tout court.

(...)

Ainsi, lorsque dans ses Eléments de mathématique et même dans la Théorie des ensembles (Ed. 1954, p. 55), Bourbaki écrit:

"(...)"

et lorsque, plus loin, il ajoute:

"(...)",

force est reconnaître qu'(...)

(En note:) Ce texte remarquable à plus d'un titre m'a été fourni par Mme C. Kerbrat-Orecchioni, auteur de La Connotation, Lyon Paris, Presses universitaires de Lyon, 1977, thèse de doctorat.

On pourrait relever de tels exemples dans chacun des neuf fragments qui constituent notre matériel de référence. Rares dans les textes (4) et (6), où l'opération de démarcation joue un rôle important, ces marques de repérages sont plus nombreuses dans (5), (8), (9), mais aussi dans (2) et (7).

Ces marques ont ici toutes pour fonction d'"ancrer" la problématique; mais cette fonction est réalisée de différentes façons:

* par un appel à l'autorité

"jusqu'aux travaux de Ch. Perelman et de Madame Olbrechts-Tyteca..."

"...ce que Jean Piaget appelle la logique tout court"

* par un renvoi bibliographique qui

- fournit des informations complémentaires

"En 1975, J.J. Loeffel a proposé un nouvel algorithme (... voir Hirsbrunner-Loeffel (1975), Loeffel (1976) et Le Guillou-Zinn Justin (1977))"

- indique l'existence d'exposés pédagogiques dans le même domaine

"Pour un exposé pédagogique sur les diverses méthodes de resommation (...) on peut se référer à (...)"

- signale que le problème traité a une histoire

"Pour l'histoire des séries divergentes on peut se référer à (...)"

"Cette remarque est ancienne: Waston (1912) prenait..."

- témoigne de l'intérêt que suscite telle méthode ou telle démarche

"...comme en témoigne notamment une série d'articles récemment parus dans..."

etc.

* en situant la problématique dans un domaine de recherche déterminé

"Cet article et le prochain (Lecoultre et Rouanet (12)) appartiennent aux prolongements bayésiens de cette entreprise"

* ou plus simplement en mentionnant les domaines par rapport auxquels la recherche est repérée

"en physique théorique..."

"logique (...) logique du discours (...) logique naturelle"

"La méthode de "Cluster expansion" (...) la Théorie des champs"

"... à la lumière de l'anthropologie..."

A signaler aussi des fonctions plus locales: certaines références ne contribuent que de manière très indirecte à définir la problématique. C'est le cas de cette référence faite à Bourbaki dans (9). Elle fonctionne moins comme un point de repère que comme une "preuve" à l'appui d'un jugement qui, lui, est constitutif du point de vue de l'auteur (un discours formel n'est qu'un cas-limite, il n'existe pratiquement pas de démonstrations dépourvues de toute particularité concrète; voyez Bourbaki).

Ces modes de repérages ont des effets argumentatifs variables et s'il n'est pas toujours facile de les interpréter, il est évident qu'une même marque aura en général plus d'un effet. Ainsi, on lira dans la référence faite à Piaget dans (9) aussi bien une volonté de légitimer une entreprise -l'argument d'autorité joue sans conteste dans ce cas- qu'un effet de localisation (mes recherches se situent dans le champ ouvert par Piaget). L'effet de repérage sera à l'évidence différent dans la référence faite dans le même texte à l'ouvrage de C. Kerbrat-Oracchini, cité en note.

Différentes du point de vue de leurs effets argumentatifs, variables aussi du point de vue de ce qu'on pourrait appeler l'étendue de leur champ d'action (placer et définir une problématique ou fournir (seulement) un exemple (probant) à l'appui d'une thèse, etc.), les références, comme produits de l'opération d'intégration, fonctionnent de manière analogue du point de vue de l'opération de "détachement" propres aux raisonnements: elles constituent l'argument qui autorise le détachement, elles fondent l'assertion ou plus généralement la thèse, elles présentent comme vrai ce qui, sans elles, ne serait peut-être que vraisemblable. Comme X je dis p (donc p). Réfuter "p" impliquera dans ce cas une remise en question des dits de X et de "je": opération de démarcation. Et il y faudra l'autorité (des faits, de l'expérience, de la "Théorie ou plus simplement

du chercheur). Sans référence positive (fût-elle implicite) il serait difficile, pour ne pas dire exclu d'accréditer cet autre discours qui, lui, se définit par démarcation.

Je n'ai donné là que quelques indications de recherches. On le voit, l'une et l'autre de ces opérations d'ancrage sert au placement des énonciateurs. Pour en montrer plus précisément les incidences au niveau des raisonnements formels ou non formels il faudrait procéder à une mise en relation systématique: celle des marques énonciatives (qui parle, où et comment) et des effets argumentatifs imputables à ces opérations de démarcation et d'intégration. En analysant plus précisément la position du sujet énonciateur, on verrait que, témoin ou agent, dans le discours scientifique autant que dans d'autres discours, il n'a pas qu'une manière de s'énoncer, de s'annoncer ou de se dissimuler dans un discours.

On a vu que si l'une des caractéristiques du discours scientifique est de transformer un énoncé modalisé en un énoncé simple, il faut dire aussi que le discours scientifique reconquiert bien souvent un terrain "occupé" en remodalisant un énoncé qui se présentait comme simple, en faisant donc passer un énoncé du type "A est B" à un énoncé du type "X prétend que A est B, mais..." (opération de démarcation). On a vu aussi qu'en intégrant des positions énoncées antérieurement "Comme X, je dis que 'A est B'"/"comme je l'ai montré ailleurs, je..." (opération d'intégration), le discours "détache" l'assertion ainsi prise en charge comme fait non contesté/non contestable. Ces deux opérations (dont nous n'avons que suivi les traces et qu'il serait peut-être utile, dans l'optique de la logique naturelle, de doter d'une définition formelle) délimitent donc les positions de ceux qui parlent et, ce faisant, déterminent les formes mêmes de leurs raisonnements. C'est de là qu'on pourrait maintenant repartir pour faire ce pas de plus qui consisterait à montrer qu'au-delà des différences qui existent entre les sciences sociales et les sciences exactes, il est des manières de raisonner qui traversent leurs disciplines respectives.

(d'ancrer un raisonnement et...)

ANNEXE 1

- (1) Neill TENNANT: "La barre de Scheffer dans la logique des sequents et des syllogismes", (Logique et Analyse, Nouvelle Série, no 88, déc. 1979), pp. 505-514.
- (2) François FLAHAUT: La parole intermédiaire. Paris, éd. du Seuil, 1978, présentation, pp. 11-12.
- (3) Pierre RENOARD: "Analyticité et sommabilité "de Borel" des fonctions de Schwinger du modèle Yukawa en dimension $d=2$ ", Introduction p. 235 (Ann. Inst. Henri Poincaré, 31A, 1979, pp. 235-318).
- (4) Colette GUILLAUMIN: L'idéologie raciste, genèse et langage actuel. La Haye, Mouton, Préliminaires, pp. 1-3.
- (5) B. LECOUTRE: "Extensions de l'analyse de la variance: l'analyse bayésienne des comparaisons" (Mathématiques et sciences humaines, no 75, 1981, pp. 49-69). Avant-propos de H. Rouanet, pp. 49-50.
- (6) V.N. VOLOSHINOV: "Les frontières entre poétique et linguistique", chap. 1, pp. 243-244, écrit du cercle de Bakhtine, traduit du russe, in: T. Todorov, Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique, Paris, éd. du Seuil, 1981.
- (7) E. REED: Féminisme et anthropologie Traduit de l'américain. Paris, éd. Denoël/Gonthier, 1975, Introduction pp. 5-11.
- (8) B. HIRSBRUNNER: "Approximants de Borel", à paraître in Helv. Phys. Acta, 1982. Introduction pp. 1-2.
- (9) J.-B. GRIZE: "Logique du discours et institutions sociales", Revue Européenne des Sciences Sociales, no 45, 1979, introduction pp. 91-93.

ANNEXE 2

Nous citons ici les passages où l'on trouve des indices de démarcation (reproduits en italique). Le numéro en marge renvoie aux titres des articles, eux-mêmes numérotés dans la liste donnée en annexe 1.

- (1) *Il est (...) surprenant que l'article intéressant de R.L. Slaght n'a pas semé le désordre dans la sélection des opérateurs primitifs. La responsabilité en revient en toute probabilité à Nicod. Qui oserait affirmer qu'il y a avantage dans le choix de la barre s'il faut s'accommoder en même temps du postulat ridicule:*

$(A/(B/C))/((D/(D/D))/((E/B)/((A/E)/(E/A))))?$

...Webb a essayé d'améliorer les choses (...). Mais ce sont là des règles qui ne correspondent pas aux normes de la déduction naturelle. On doit donc -et donc l'on peut- améliorer les règles de Webb.

...nous pouvons formuler des règles d'introduction et d'élimination véritables comme suit.

- (2) Je ne nie pas que l'activité langagière permette la transmission d'informations, mais soutiens que *faire de celle-ci la fonction fondamentale du langage, c'est ne rien vouloir savoir de ce qui s'y passe, de ce qui s'y donne à reconnaître sous couvert de ce que l'énoncé donne à connaître.*

- (3) La méthode de "Cluster expansion" (...) joue un rôle central (...). *La complication de sa formulation "conventionnelle" la rend cependant d'un usage d'autant plus incommode qu'elle se superpose à la complexité intrinsèque du modèle étudié.*

C'est pourquoi il nous a semblé utile de la clarifier

- d'une part en donnant une formulation abstraite (...) de ses principes fondamentaux
- d'autre part en proposant une règle (...) qui élimine bon nombre de difficultés (de justifications mais surtout de calcul) propres à la construction usuelle.

...on propose un prolongement de la forme (...) où, contrairement à la construction "usuelle",...

...Le calcul est ainsi simplifié -sans contrepartie- de tout ce qui, dans la formulation habituelle, provient des dérivées de la mesure;

... les justifications ("régularité à l'infini", dérivabilité...) sont obtenues par des méthodes élémentaires de théorie de l'intégration (notamment sans qu'il soit nécessaire d'introduire des régularisations des fonctions G_j).

- (4) *Pour l'opinion publique, la question du racisme se pose selon deux axes simples (...) Pour la recherche, il est évident que la question est plus complexe; cependant ses présupposés centraux ont les mêmes (...)*

Elle a traité ce phénomène comme s'il se définissait totalement par...

...Mais elle ne se demande pas: "..."

Le concept "race" se trouve être double, à la fois concept scientifique et notion de "bon sens". Son emploi est insuffisamment défini dans les sciences humaines où il est utilisé avec le même sens et les mêmes valeurs que dans les sciences naturelles tout en s'appliquant à des manifestations sociales: les races concrètes y prennent figure d'objet réel de la structure sociale raciste. Or déterminer le sens réel du racisme c'est d'abord lever les ambiguïtés de la notion de race elle-même.

...La race est considérée comme un objet concret intervenant comme facteur de l'acte raciste. D'où le consensus général de la recherche à donner une définition d'ordre biologique à la race.

Ces remarques (...) tendent à attirer l'attention sur le manque de définition sociologique. Ce manque marque bien à notre avis l'organisation raciste de notre pensée, il est la conséquence de l'adoption sans critique que nous faisons du caractère biologique de la race en le transportant tel quel dans l'univers social sans rétablir la médiation du sens.

Il est donc urgent de donner une perspective sociologique à ce qui est habituellement abordé comme un phénomène biologique ayant des conséquences sociologiques (ou bien comme la négation de cette "réalité biologique", ce qui est identique puisque c'est situer le problème au même niveau de réalité.³⁾

Note 3 Cette négation a été longtemps l'attitude la plus courante de la recherche; actuellement, depuis la rencontre Unesco de Moscou (1964), la tendance se renverse au profit de l'admission de l'existence d'un facteur biologique réel de différenciation. Ce qui n'avance en rien la connaissance du problème.

...raisonnement qui réintroduit dans la pratique sociale un racisme de type intellectuel en ce qu'il suppose que l'existence matérielle des races pourrait être la cause efficiente du mécanisme social.

- (5) $\emptyset$

- (6) *Tant qu'on persistera à aborder la littérature d'une façon non critique et injustifiée d'un point de vue scientifique -ce qui conduit à confondre les catégories linguistiques et artistiques, et contribue à introduire le psychologisme et le positivisme en poétique-, il sera impossible de construire une théorie scientifique -c'est-à-dire marxiste- de la littérature qui soit tant soit peu claire et nette. Nous pouvons observer les résultats affligeants d'une telle confusion de catégories distinctes avant tout dans la linguistique elle-même.*

C'est le besoin pressant d'une synthèse de la grammaire et de la stylistique, c'est la crainte éprouvée devant la différenciation de plus en plus nette des sciences particulières - différenciation qui entraîne le relâchement "des rapports naguère si étroits entre science du langage et science de la littérature" qui amenèrent Vossler et ses disciples à "jeter un pont entre la science de la littérature et la linguistique"; ce "pont" a, en réalité, aboli les frontières qui définissent la méthodologie propre à chacune de ces deux sciences. Dans la lutte menée contre une métaphysique positiviste, qui prétendait non seulement observer et étudier les faits, mais également résoudre le problème de leur contenu spirituel, c'est bien la métaphysique de l'idéalisme qui a remporté la victoire. Chez Benedetto Croce, le langage perd la position autonome qu'il occupait chez W. von Humboldt, et se trouve réduit à la fonction esthétique générale de l'expression. Il est ainsi compris dans la totalité d'un système philosophique, dont l'esthétique représente la partie centrale. Or, le danger d'une telle inclusion consiste en ceci que le langage doit désormais coïncider avec l'un des éléments de ce système, et qu'il se confond en fait avec l'esthétique, entendue comme science générale de l'expression: "La science linguistique en question - à savoir la linguistique générale, pour autant qu'elle relève de la philosophie - n'est rien d'autre que l'esthétique. Travailler à l'élaboration de la linguistique générale, ou linguistique philosophique, c'est s'occuper de problèmes esthétiques, et vice-versa. La philosophie du langage et la philosophie de l'art sont une seule et même chose.

Karl Vossler se situe dans le droit fil de cette pensée, lorsqu'il pose, comme fondement de son système, sa célèbre définition: "Si nous sommes en droit de poser que le langage est expression spirituelle, alors l'histoire du développement linguistique ne peut être autre chose que l'histoire des formes spirituelles de l'expression; elle ne peut être, par conséquent, que l'histoire de l'art au sens large du terme". Léo Spitzer, qui suit en cela Vossler en paraphrasant la formule bien connue de Locke (Nihil est in intellectu, quod non fuerit in sensu), pousse ce point de vue jusqu'au paradoxe: Nihil est in syntaxi, quod non fuerit in stylo.

Une surévaluation aussi monstrueuse de l'aspect esthétique du langage, une affirmation aussi catégorique du primat du stylisticien sur le linguiste sont, bien sûr, inacceptables pour la science marxiste de la littérature autant que pour la linguistique marxiste. Ce courant de subjectivisme individualiste, dont la tâche historique fut de combattre le positivisme et d'attirer l'attention sur le rôle créateur de l'énoncé singulier, doit désormais se retirer pour laisser la place à une science du langage dont les orientations soient sociologiques et marxistes.

- (7) En premier lieu, il conviendrait d'examiner le problème du matriarcat. Est-il exact qu'à un moment donné de l'Histoire, la femme fut spécialement honorée et influente? Si tel fut le cas, comment perdit-elle sa place éminente pour être ramenée à une situation subalterne dans la société patriarcale? A moins que le matriarcat, comme certains le soutiennent, ne soit qu'un mythe sans aucune racine historique sérieuse.

Le matriarcat, depuis une centaine d'années, constitue une des questions les plus controversées *par les tenants des divers courants de l'anthropologie*. Nous soutenons ici que le système du clan maternel fut la forme originelle de l'organisation sociale et nous donnons les raisons de cette opinion. Nous retraçons également l'évolution du système de clan maternel et les clauses de sa chute finale.

Certes le parti ici adopté en faveur de la théorie du matriarcat suffirait à nous faire contester, mais nous entendons aller plus loin encore et remettre en cause certaines opinions bien ancrées sur la société préhistorique. Donc, nous nous attendons à de multiples objections, d'autant que notre étude recouvre une très longue période de l'histoire de l'humanité, période allant de la naissance de notre espèce à l'aube de la civilisation, et sur laquelle les données tirées de la biologie, de l'archéologie et de l'anthropologie sont fragmentaires et disparates.

Comme discipline autonome, l'anthropologie naquit vers le milieu du siècle dernier, et la plupart de ses fondateurs (les femmes n'aborderent cette science que par la suite) étaient des adeptes de l'évolutionnisme. Morgan, Tylor et d'autres pionniers considéraient l'anthropologie comme une étude de l'origine de la société et des forces matérielles en jeu durant sa progression. Ces chercheurs connurent de brillants succès en proposant une interprétation des principales étapes du développement humain.

(...)

Ceux qui, les premiers, étudièrent la vie sauvage eurent la grande surprise de découvrir une structure sociale totalement différente de la nôtre: un clan et un système tribal fondé sur la prééminence de la mère et dans lequel, donc, le rôle de la femme était prépondérant. Cette organisation offrait un contraste frappant avec la société moderne caractérisée par la famille patriarcale et la suprématie masculine. Bien que ces chercheurs n'aient pas réussi à établir l'époque à laquelle remonte le matriarcat, nous nous proposons de démontrer qu'il date de l'origine de l'humanité.

(...)

Par la suite, les écoles d'anthropologie, qui devinrent dominantes au vingtième siècle, doutèrent de ces découvertes et refusèrent d'y ajouter foi. Une profonde division, qui a subsisté jusqu'à nos jours, s'établit alors entre les évolutionnistes et les anti-évolutionnistes. C'est seulement grâce à la méthode évolutionniste, *cependant*, que l'on peut découvrir l'histoire cachée des femmes -et des hommes

(...)

Contrairement aux autres sciences, l'anthropologie ne parvient pas à adopter une ligne évolutionniste cohérente. Tandis que les biologistes, les archéologues et les paléontologues conduisent leur recherche et établissent leurs classifications selon une méthode évolutionniste, *la plupart des écoles d'anthropologie se sont engagées dans une direction différente et rétrograde.*

On justifie habituellement cette aversion pour la recherche des origines de l'humanité en arguant que l'époque de la sauvagerie, qui recouvre la plus grande partie de l'histoire humaine, est inaccessible et tellement impénétrable que l'on ne peut que spéculer sur ses institutions sociales. (...)

Assez curieusement, les archéologues qui étudient l'époque "paléolithique", c'est-à-dire la même période d'un million d'années que les anthropologues évolutionnistes appellent "sauvagerie", sont loin d'être aussi agnostiques. Ils n'ont pas fait preuve de suffisamment "d'esprit scientifique" pour s'abstenir de décrire la période pré-historique dans sa totalité, à partir du moment où les anthropoïdes sont devenus des hominiens. Ayant établi un ordre chronologique en se fondant sur les données obtenues à partir d'os fossilisés, exhumés lors de leurs fouilles, les archéologues ont ainsi permis de poser les principaux jalons dans l'histoire de l'évolution, depuis l'Australopithèque, vieux d'un million d'années, jusqu'à l'Homo Sapiens.